



Commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

CID 51 - 52 - 53 - 54 - 55

Session de printemps 2024

Ordre du jour

- **Ouverture de la séance :**
 - approbation du procès-verbal de la session précédente
 - exposé des directeurs d'institut(s) concerné(s)

- **Chercheurs :**
 - évaluation à vague des chercheurs vague D et réexamens éventuels¹
 - demandes individuelles chercheurs²
 - éméritat : campagne 2024
 - suivi post-évaluation
 - titularisation
 - reconstitution de carrière

- **Campagne 2024 de recrutement de chercheurs par la voie contractuelle³.**
 - auditions

- **Structures de recherche :**
 - avis de pertinence sur les projets d'association, et sur les renouvellements d'association vague D des unités de recherche au CNRS
 - examen des demandes d'expertise relatives aux structures opérationnelles de recherche ou d'appui⁴

- **Réseaux thématiques :**
 - renouvellement ou création de GDR

- **Examen des dossiers RIPEC 2024.**
(pour les CID ayant exprimé le souhait de le faire)

- **Questions et expertises diverses.**

¹ Évaluation en formation restreinte le cas échéant.

² Intégration dans le corps des chercheurs, changement d'affectation, changement de Section, demande d'évaluation permanente par une seconde Section/CID, intégration dans le corps de chercheurs.

³ Art 27 loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant modifications statutaires relatives à la fonction publique de l'État (Handicap).

⁴ Changements de direction d'unité, création d'unité d'appui ou d'unité internationale, rattachement à un institut ou à une tutelle, changement de Section principale d'une unité, expertise (projet, suivi, restructuration, intégration ou avis sur une équipe, etc.).